

**COMPOSITION DES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE : LSH**

Soumise au Conseil de l'UFR LSH du : 29 mars 2024

Soumise à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'UPVD du : 2 avril 2024

Soumis à la Commission Recherche de l'UPVD du : 2 avril 2024

Vu la décision n°2023-081 du 12 décembre 2023 relative à la composition des commissions pédagogiques des diplômes nationaux de la composante LSH au titre de l'année universitaire 2023/2024;

Vu la décision n°2024-025 relative à la composition de la commission pédagogique de la licence Langues littératures et civilisations étrangères et régionales Parcours Espagnol: Etudes hispaniques;

Vu l'avis du conseil de l'unité de formation et de recherche des Lettres et sciences humaines du 29 mars 2024,

Article 1: la commission pédagogique de la licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Parcours Espagnol : Etudes hispaniques est composé comme suite pour l'année universitaire 2023-2024:

FORMATION	Président		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Parcours Espagnol : Etudes hispaniques	L1	Adde Amélie	OSTOLAZA PORQUERES Maitane RAMOUCHE Marie Pierre LACROIX Anne JANER Marjorie DAREYS Vincent	PR MCF MCF MCF PRAG
	L2	Adde Amélie	OSTOLAZA PORQUERES Maitane RAMOUCHE Marie Pierre LACROIX Anne JANER Marjorie DAREYS Vincent	PR MCF MCF MCF PRAG
	L3	Adde Amélie	OSTOLAZA PORQUERES Maitane RAMOUCHE Marie Pierre LACROIX Anne JANER Marjorie DAREYS Vincent	PR MCF MCF MCF PRAG

Article 2 : La décision n°2023-081 susvisée est abrogée pour ce qui concerne la licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales Parcours Espagnol : Etudes hispaniques.

Article 3: La présente décision annule et remplace la décision n°2024-025 susvisée.

Article 4: Le Directeur de la composante LSH et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan Le : 21 mai 2024



Le Président

Yvan AUGUET

